

Demande de dossier médical

Par felibelle

Bonjour,

suite à une anesthésie de césarienne qui s'est mal passée, puis je demander par courrier recommandé une copie de mon dossier médical où figurent les produits anesthésiant que j'ai reçu à la maternité.

Car après 8 mois, je présente encore les effets indésirables de l'anesthésiant.

Merci de votre réponse